## Fiche de procédure

## Informations de base COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement Fond européen de développement régional FEDER: éligibilité des investissements en efficacité énergétique et énergies renouvelables liées au logement Modification Règlement (EC) No 1080/2006 2004/0167(COD) Sujet 3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.60.08 Efficacité énergétique 4.10.12 Politique du logement 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	REGI Développement régional		19/01/2009
		PPE-DE ANGELAKAS Emmanouil	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2940	05/05/2009
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Politique régionale et urbaine	HÜBNER Danuta	